

ANNEXE 1 : TARIFS ANNEE 2024/2025 (à conserver)

	Communauté de communes	Extérieurs
<p><u>Formule globale :</u> Formation Musicale + Instrument + Orchestre.</p> <p>1^{er} enfant : 2^{me} enfant : - 15 % 3^{me} enfant : - 10 %</p>	<p>189 € 161 € 145 €</p>	<p>267 € 227 € 205 €</p>
<p><u>Cours pour adultes</u></p> <p>Quelles que soient les disciplines choisies dans la formule globale</p>	189 €	267 €
<p><u>Eveil musical</u></p> <p>Sans pratique instrumentale.</p>	113 €	160 €
<p><u>Formation Musicale seule</u></p>	113 €	160 €
<p><u>Instrument seul</u></p> <p>Pour les élèves ayant terminé le cursus de Formation Musicale, ou pour les élèves internes ne pouvant pas suivre la totalité des cours à l'école de musique (sur présentation d'un certificat de scolarité de l'école de musique du lieu d'internat)</p>	113 €	160 €
<p><u>Instrument supplémentaire</u></p> <p>Sauf pour piano vers un autre instrument.</p>	113 €	160 €
<p><u>Perfectionnement instrumental</u></p> <p>Pour les élèves ayant obtenu le Brevet de fin de 2^{me} cycle instrumental et ne désirant pas poursuivre dans une autre Ecole de Musique. (cours de 45 mn)</p>	113 €	160 €
<p><u>Atelier Harmonie</u></p> <p>Pour les musiciens de l'harmonie municipale désirant reprendre des cours afin d'entretenir ou améliorer leur pratique instrumentale. (cours de 30 mn)</p>	95 €	113 €

